

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Florian Gander, Guillaume Sauty, André Python, Pascal Spuhler, Christophe Andrié, Henry Rappaz, Jean-François Girardet, Marie-Thérèse Engelberts, Thierry Cerutti, Roger Golay, Dominique Rolle

Date de dépôt : 5 mars 2013

Proposition de motion

Modification de la durée de validité des billets des Transports publics genevois (TPG)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la perte de temps résultant du nouveau réseau des Transports publics genevois et de ces nombreux transbordements ;
- que traverser le canton d'un bout à l'autre nécessite plus d'une heure de trajet à certains moments de la journée ;
- que l'augmentation continue du prix du billet n'est pas justifiée en fonction de la qualité des transports et que les utilisateurs ne doivent pas en subir les conséquences ;

invite le Conseil d'Etat

à modifier le contrat de prestations avec les TPG afin d'augmenter d'une heure la durée de validité des billets des Transports publics genevois, sans pour autant en augmenter le prix décidé par le peuple le 3 mars 2013.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Chers collègues, les Transports publics genevois ne respectent aujourd'hui pas les clauses du contrat de prestations, avec l'Etat de Genève.

En effet, les chiffres annoncés dans la presse par les intéressés (TPG) mentionnent qu'ils ne remplissent qu'un tiers de leurs objectifs.

Un tiers des objectifs, cela signifie :

- qu'ils ne respectent pas la vitesse commerciale demandée par l'Etat de Genève ;
- que le nombre de nouveaux usagers des transports publics n'est pas en augmentation mais bien en stagnation, quand il n'est pas en diminution.

De plus, les tarifs des TPG et donc d'UNIRESO ont été augmentés, sous le faux prétexte que le nouveau réseau améliore la desserte, la vitesse commerciale et le confort de ses usagers.

Tout ceci est faux et trompeur ! Les usagers n'apprécient guère le nouveau réseau des transports publics et ces nombreux transbordements et désagrèments.

Le dimanche 3 mars 2013, le peuple s'est prononcé favorable à une baisse des tarifs TPG.

Aujourd'hui, traverser le canton et utiliser de manière quotidienne les TPG est devenu tellement compliqué qu'il est logique, et pour le bien commun des usagers, d'augmenter le temps de parcours à 2 heures, **ceci pour le même prix**.

Le groupe MCG pense qu'augmenter le temps de parcours du billet TPG, sans pour autant augmenter le prix de celui-ci, permettra aux usagers de l'agglomération genevoise de faire, pour le même tarif, un aller-retour au lieu d'un aller simple au cœur de notre canton. C'est cela le Grand Genève !

Il est de notre de notre devoir de favoriser l'utilisation des transports en commun par tous les moyens et cette action aura une répercussion écologique et économique sur notre canton.

Nous vous demandons de réserver un accueil favorable à la présente motion.